

Possibilité de financement pour une intervention de recherche rapide contre la COVID-19

La présente possibilité de financement s'inscrit dans la foulée des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour s'attaquer rapidement aux problèmes de santé causés par la pandémie de COVID-19. Le financement facilitera la réalisation rapide et opportune de recherches adaptées à l'état actuel de la pandémie au Canada et dans le monde. Ces recherches viseront à ralentir et à enrayer la propagation de la COVID-19.

Les conditions ci-dessous doivent être remplies pour qu'une demande soit admissible au financement du CRDI.

L'équipe doit inclure des chercheurs établis au Canada et des chercheurs établis dans des pays à revenu faible ou intermédiaire (PRFI), selon la définition du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – tous les pays énumérés sont admissibles.

Dans les équipes dont les recherches seront réalisées dans plus d'un PRFI, au moins un chercheur doit figurer comme candidat principal dans chacun des pays.

Pour les équipes comportant des sous-bénéficiaires (c'est-à-dire des personnes qui reçoivent indirectement des fonds du CRDI), les établissements des sous-bénéficiaires doivent être indiqués et décrits par le candidat principal.

Date butoir: 11 mai 2020

□□

<https://www.researchnet-recherchenet.ca/rnr16/vw0pprnttyDtls.do?all=1&masterList=true&next=1&prog=3309&resultCount=25&sort=program&type=EXACT&view=currentOpps&language=F>

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité